

ABONNEMENT

Saumur
Un an... 25 fr.
Six mois... 13
Trois mois... 7
Poste
Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 20
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

On s'abonne
A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 3 MAI

Transmission de pouvoir

RÉPUBLIQUE ET MONARCHIE

C'est un des arguments favoris des républicains de prétendre qu'en République les transmissions de pouvoir s'opèrent sans secousses, tandis qu'il en est autrement sous les régimes monarchiques...

Il y a quelques semaines, la santé du Roi paraissant gravement compromise, on a sans secousses, sans donner aucun prétexte à l'opinion publique de s'inquiéter, pris les mesures nécessaires pour le royaume de Hollande...

Mais, depuis, les circonstances ont changé, le Roi s'est rétabli. On a sans plus de fracas retiré la loi de régence et le duc de Nassau est prêt à déposer les pouvoirs qu'on lui avait confiés.

Tout cela se fait sans troubles, sans que le pays ait aucun motif de s'inquiéter, sans qu'aucune difficulté soit soulevée par les intéressés.

Qu'on se figure ce qui se passerait actuellement en France si l'état de santé de M. Carnot l'obligeait à donner sa démission de Président de la République.

La comparaison n'a rien, de nous semble, qui soit de nature à affaiblir notre confiance dans les garanties que donnent à la sécurité publique les institutions monarchiques.

INFORMATIONS

POLITIQUE ANTIPATRIOTIQUE

Serait-il vrai que les lenteurs calculées de la Haute Cour de justice cacheraient un jeu n'ayant rien d'innocent?

Que le ministère, sachant combien pourrait être laborieuse la discussion du budget, grosse d'incidents de nature à provoquer une crise gouvernementale, baserait sur le fonctionnement de la Haute Cour l'impossibilité pour la Chambre de siéger?

Que, par suite, le vote du budget serait ajourné jusqu'à la veille des élections, escamoté en un tour de main, et les opportunistes assurés ainsi de diriger les élections générales suivant leur bon plaisir, au moyen des procédés en honneur dans cette petite Église autoritaire, infallible?

Politique « détestable et antipatriotique au premier chef », déclare un organe radical.

Est-ce une raison pour que les opportu-

nistes ne la mettent point en pratique? Leur politique d'aventures coloniales, dans les conditions où se trouve la France, étant données les appréhensions des puissances étrangères depuis cinq ans sur les complications redoutables que peut créer un incident imprévu, fût-elle moins « détestable et antipatriotique »?

L'AFFAIRE QUESNAY DE BEAUREPAIRE

On se demandait avant-hier, à la neuvième chambre du tribunal correctionnel de la Seine, si M. le procureur général Quesnay de Beaurepaire n'avait point commis une de ces imprudences suprêmes qui coulent un homme sans rémission.

Les journaux poursuivis par ce magistrat tout récemment élevé à un poste éminent ont plaidé l'exception d'incompétence, tandis que le substitut invitait le tribunal à se déclarer compétent.

Ce n'est pas la première fois que pareil obstacle se présente, et il est déjà arrivé qu'un tribunal se déclare compétent sur l'heure et ordonne la discussion immédiate de l'affaire en cause.

Il est permis de supposer que M. Quesnay de Beaurepaire espérait qu'il en serait ainsi, et que le procès, retenu par les juges, allait commencer sur le champ.

Et, contrairement à cette espérance, voici que le tribunal a remis à huitaine son jugement sur la question de compétence.

Sans doute, nous n'avons pas l'intention de préjuger la décision qui sera rendue par le tribunal, mais nous ne saurions nous empêcher de constater que le public a vu dans cet ajournement un échec pour les prétentions de M. Quesnay de Beaurepaire. Aussi cet ajournement, qui ne répond guère aux impatiences de M. Quesnay de Beaurepaire, est très commenté.

LA SAINT-PHILIPPE

Avant-hier soir a eu lieu, à la salle Wagram, à l'occasion de la Saint-Philippe, un grand banquet royaliste, présidé par M. Ferdinand Duval, ancien préfet de la Seine, membre du Conseil municipal de Paris.

Plus de mille personnes assistaient à cette réunion.

M. Ferdinand Duval a prononcé un éloquent discours, souligné fréquemment par d'unanimes applaudissements.

Il a montré la République offrant à l'Étranger, au lieu de la paix et de la tranquillité exigées par les circonstances, un procès politique, entamé et poursuivi malgré les lois qui régissent le droit commun, et, de plus, pour fêter l'anniversaire de la Révolution française, les républicains suppriment toutes les libertés qu'elle avait promises.

« La République, a dit en terminant l'orateur, ne peut nous offrir qu'un avenir de haines et de violences; la Monarchie seule peut donner le bonheur et la sécurité à la France. »

VEXATIONS RÉPUBLICAINES

M. Delafosse donne aux lecteurs du Matin des renseignements singulièrement instructifs sur les vexations exercées quotidiennement dans les petites villes et dans les cam-

pagnes par la coterie républicaine contre les conservateurs.

Ici, c'est un jeune homme que le Tribunal civil de Vire — un tribunal épuré, naturellement, — refuse d'admettre aux fonctions d'huissier, parce qu'il se vante hautement de ses opinions réactionnaires.

Nous avons d'ailleurs cité nous-mêmes plusieurs exemples d'hommes très honorables qu'on n'avait pas admis comme notaires parce qu'ils appartenaient à des familles conservatrices.

Ailleurs, c'est un jeune soldat qui demande à être dispensé du service comme soutien de famille, et auquel sa sous-préfecture refuse de délivrer le certificat attestant sa position parce que son père avait été chantre dans une église.

Là, c'est une receveuse des Postes qu'on veut révoquer parce qu'un conservateur qui l'avait connue jadis est allé un jour lui rendre visite.

Dans la petite commune d'Aunay, c'est un jeune notaire que le garde des sceaux contraint à vendre sa charge parce que les radicaux de son pays sont exaspérés que la Cour d'appel de Caen ait cassé un jugement du Tribunal de Vire qui le condamnait à huit jours de prison.

Et cependant, ajoute M. Delafosse, « la République nous a été relativement clémente, » et ce qui se passe dans d'autres parties de la France est bien plus odieux encore. Heureusement, selon un mot célèbre, ces choses-là se payent, et le moment approche où les électeurs vont les faire payer cher au parti qui s'est rendu coupable de tous ces méfaits.

L'INSTITUTEUR DE POMPIEY

L'instituteur de Pompiey (Lot-et-Garonne) a les meilleures notes de ses chefs hiérarchiques. En dehors de sa classe, il se consacrait pour augmenter ses modestes ressources; il allait, le jeudi et le dimanche, tenir les livres d'un négociant, membre du Conseil municipal. Mais voilà; ce négociant est un conservateur.... L'administration, ne voulant pas défendre à l'instituteur d'employer son temps libre à tenir les livres, parce que c'eût été un précédent qui aurait pu gêner quelque jour un négociant, a déplacé l'instituteur.

C'est l'hypocrisie jointe à la persécution.

LA VACHE A LAIT

Le ministre des finances vient de dresser, conformément à la loi, la liste des bureaux de tabac concédés en 1888.

Nous y relevons les noms suivants :

M^{me} Raynaud, veuve de l'ingénieur directeur de l'École supérieure de télégraphe, qui a péri, on le sait, victime d'un assassinat;

M^{me} Ninart, veuve du sénateur de la Haute-Vienne;

M^{me} Blancsubé, veuve du député de la Cochinchine;

M^{me} Philippe, veuve du député de la Haute-Savoie;

M^{me} Vildieu, fille du sculpteur Barye;

M^{me} de Trentinian, veuve du général d'infanterie de marine;

M^{me} Potier, veuve du général de brigade;
M^{me} de Sonis, veuve du général de division;
M^{me} Henry, mère d'un sous-lieutenant tué au Tonkin;

M^{me} Hubbard, veuve du secrétaire général de la questure de la Chambre des députés.

Aussi, sur les dix personnes, dix veuves, il s'en trouve quatre seulement qui véritablement avaient droit à cette faveur, étant veuves d'officiers.

Les autres veuves sont des personnes quelconques.

Quel titre la veuve d'un sénateur ou d'un député a-t-elle à un bureau de tabac?

Le sénateur ou le député est-il donc un fonctionnaire et se fait-il ainsi payer ses services?

Dans ce cas il n'est plus indépendant et il trahit le suffrage universel, le peuple, dont il relève uniquement.

Mais c'est ainsi que cela se passe.

Les sénateurs et les députés, qui précisément devraient veiller à ce que d'aussi scandaleux abus ne se commettent pas, les prennent à leur compte.

Et les veuves de ces messieurs accaparent les bureaux de tabac dont sont spoliées les veuves de nos officiers tués à l'ennemi, dans les expéditions meurtrières votées par leurs maris!

Du haut en bas, les républicains mettent la France à sac, tirant profit de tout.

Pour eux, la patrie n'est qu'une vache à lait qu'ils traient sans pitié, jusqu'à épuisement.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

L'écuyer Fillis à Saumur

Grande nouvelle! M. Fillis est dans nos murs.

Tout le monde sait que M. Fillis, écuyer de cirque, voudrait, sous le patronage de M. le ministre de la guerre et à l'instigation de M. Clémenceau, révolutionner la cavalerie française par un procédé de dressage à lui. On sait également le tolle général que soulevé le système de cet écuyer belge.

Le ministre, voulant en avoir le cœur net, a consulté d'éminents officiers de cavalerie, et, finalement, a permis à M. Fillis de donner une reprise à Saumur devant le personnel et les élèves de l'École de cavalerie.

Nous pensons que cette séance aura lieu mardi (ou lundi, si ce jour n'est pas considéré comme férié).

Espérons que la haute compétence des écuyers de l'École de Saumur permettra de trancher cette question de dressage. En fait d'équitation et de dressage, M. Fillis pourrait bien, à Saumur, apprendre au lieu d'enseigner.

Conseil général de Maine-et-Loire

Séance du 1^{er} mai

Des pétitions relatives au sectionnement électoral sont présentées au Conseil par les villes de Saumur et Cholet et déposées.

C'est ce bel épisode de la journée du 2 mai qui a valu au 135^e l'honneur de voir figurer sur son drapeau le nom glorieux de Lutzen.

Après l'abdication de l'Empereur, l'ordonnance du 12 mai 1814 réduisit à 90 le nombre des régiments d'infanterie de ligne. Ainsi disparaît le 135^e, après seize mois de glorieuse existence. Ses divers éléments sont versés dans le régiment du Roi, devenu 1^{er} de ligne, et dans le 54^e de ligne, qui prend l'année suivante, pour le garder jusqu'à nos jours, le n° 58. Pendant un demi-siècle, le n° 135 ne reparait plus, et, jusqu'à 1870, le nombre des régiments en France n'alla pas au-delà de 100. Mais, à cette époque, il fallut en augmenter le nombre.

C'est sous les murs de Paris que se forme, pendant l'année terrible, le 135^e de marche, qui, après quelques jours d'existence, prendra le nom de 135^e de ligne. Après la guerre, en vertu d'un décret présidentiel fixant à 126 le nombre des régiments, le 135^e devient le 120^e (1^{er} mai 1872). Le 29 septembre 1873, le président de la République signe un décret de formation de dix-huit nouveaux régiments d'infanterie, au nombre desquels se trouve le 135^e. Le 17 mai 1874, le général de brigade Bounetou remet au 135^e de ligne son drapeau, sur lequel sont inscrits les noms de Lutzen, Goldberg et Hanau.

LE MANS. — La Semaine religieuse du Mans annonce la réunion prochaine au Mans d'une assemblée provinciale, comme celles de Romans, Montpellier, Poitiers.

On y traitera les questions qui touchent aux intérêts généraux et supérieurs de la Patrie: la religion, les mœurs, les écoles, les services publics, l'industrie, le commerce et l'agriculture. Appel sera fait à tous pour assister à de sérieuses discussions et pour apporter le fruit de leurs études et de leurs réflexions.

TRAVERSÉ DE PART EN PART

On écrit de Champagne (Sartilly), 30 avril: « Aujourd'hui, vers deux heures de l'après-midi, un détachement du 103^e de ligne, actuellement au camp d'Auvours, faisait la petite guerre. »

Après le moment de l'assaut, par suite d'un faux pas, un soldat est tombé en avant, la baïonnette de son fusil restant en l'air. Un de ses camarades, le nomme Théodore Angevine, qui se trouvait derrière lui, entraîné par son élan, s'est jeté sur la baïonnette qui l'a traversé de part en part, entrant par le côté droit et sortant par l'omoplate.

Il a eu le courage de retirer lui-même la baïonnette.

Après avoir reçu les soins nécessaires, Angevine a été conduit à l'hospice militaire du Mans, dans une voiture d'ambulance.

Car la merveilleuse nouvelle a éclaté sur le village comme la foudre qui renverse et enflamme tout en même temps. Le recteur l'a jetée du haut de la chaire.

Une rumeur, des sanglots, des cris étouffés lui ont répondu. Alors, devant ce peuple soulevé, hors de lui, contenu à grand peine par la sainteté du lieu, Lisbeth a ouvert le banc seigneurial, elle a foulé une poussière de près de cent années, elle a franchi ces degrés que ceux de sa race, senés, avaient le droit de toucher du pied. Puis elle a fait monter Josèphe près d'elle et le *Te Deum*, qui a ébranlé les voûtes, lui a rappelé le tonnerre dans la montagne.

Au sortir de l'église, il a fallu que la pauvre fille abandonnât ses mains aux larmes et aux baisers, de la foule. Et elle le faisait royale-ment l'âme des ancêtres revivait dans cette suzeraine née de la veille comme dans ses vassaux à la fidélité de granit.

« A Rosmeur Ploudéic toujours !
Mais ce cri, qui a rempli toute la campagne, est seul demeuré de la ballade, rejetée aussitôt, répudiée comme vraie calomnie. La ballade que ce vaillant pays avait regardée jusqu'à ce jour comme son apanage, sa tradition vengeresse, son témoignage d'honneur ! Il fallait

Le blessé a eu un peu de fièvre, mais, à moins de complications imprévues, les médecins qui le soignent espèrent le sauver. »

ORLÉANS. — Les fêtes du 460^e anniversaire de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc seront célébrées le 8 mai avec une grande solennité.

Outre la procession habituelle et le panégyrique qui sera prononcé cette année par M^{gr} de Cabrières, évêque de Montpellier, on nous promet l'exécution de la magnifique cantate de Gounod.

Chemins de fer de l'État, d'Orléans et de l'Ouest

Voyages d'excursion

Sur les réseaux de l'État, d'Orléans et de l'Ouest, avec itinéraires tracés d'avance au gré des voyageurs.

Il est délivré dans toutes les gares des réseaux de l'État, d'Orléans et de l'Ouest, pendant la période du 1^{er} mai au 31 octobre de chaque année, des billets individuels ou collectifs, de 1^{re}, 2^e ou 3^e classe, pour les voyages d'excursion sur ces trois réseaux, avec itinéraires tracés d'avance au gré des voyageurs. Ces itinéraires peuvent ne comprendre que des lignes d'un seul ou de deux des trois réseaux. Le minimum de parcours d'un voyage d'excursion est de 300 kilomètres. Les billets d'excursion donnent aux voyageurs le droit de s'arrêter à toutes les gares situées sur l'itinéraire à parcourir.

Les billets individuels comportent, suivant la longueur du parcours, une réduction variant de 20 à 60 0/0 environ sur les prix calculés d'après les bases initiales du tarif général. Les billets collectifs comportent, pour chaque voyageur s'adjoignant au premier, des réductions supplémentaires et croissantes, calculées comme suit: le prix à payer par la première personne du groupe est établi comme pour un billet individuel. Ce prix est diminué de 5 0/0 pour la deuxième personne, de 10 0/0 pour la troisième, de 15 0/0 pour la quatrième, de 20 0/0 pour la cinquième et de 25 0/0 pour la sixième ou pour chaque personne au-delà de la sixième. En aucun cas, le prix par personne ne peut être inférieur au double du prix d'un billet simple au tarif ordinaire entre la gare de départ et la gare comprise dans l'itinéraire par laquelle ce prix est le plus élevé.

La durée de validité des billets d'excursion varie, suivant la longueur du parcours, de 36 à 60 jours, non compris le jour de la délivrance. Cette durée peut être prolongée de 10, 20 ou 30 jours, moyennant le paiement d'un supplément égal à 10, 20 ou 30 0/0 du prix total initial du billet. La demande de prolongation doit être faite et le supplément payé avant l'expiration de la durée de validité du billet.

Les demandes de billets doivent être faites cinq jours au moins avant la date à partir de laquelle les billets doivent être valables. Chaque demande donne lieu à la consignation d'une somme de 10 francs.

Le public pourra se procurer, dans toutes les gares des réseaux de l'État, d'Orléans et de l'Ouest, des formules de demande de billets d'excursion sur lesquelles il trouvera tous les renseignements complémentaires concernant la délivrance et l'utilisation de ces billets.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 2 mai 1889.

Nos rentes conservent non-seulement toute l'avance acquise, mais surtout encore des tendances à la hausse très prononcées. Le 3 0/0 s'inscrit à 87.72; le 4 1/2 0/0 à 105.70.

Le Crédit Foncier voit revenir à lui et la spéculation et le comptant. Sur les deux marchés

les demandes sont très actives et l'action trouve facilement acheteur à 134.5.

La Société Générale à 472.50 est à un excellent cours d'achat. L'assemblée générale des actionnaires a démontré que le cours normal de l'action était supérieur à 500.

La Banque de Paris cote 760 avec un marché très animé. Les Dépôts et Comptes courants sont à 600; le Crédit Lyonnais se tient ferme à 692.50.

Le 10 mai, la Banque d'Escompte offrira au public 74,850 obligations hypothécaires de 500 fr. des Chemins de fer de Saragosse à la Méditerranée. Prix d'émission 276 fr. et net 275 fr. si on se libère à la répartition. La ligne dont il s'agit vient de couper une des plus belles lignes du littoral espagnol et déterminera par rapport à cette ligne, et au nord de l'Espagne, un raccourci de 449 kilomètres. L'affaire se présente sous de nombreux et recommandables patronages. De grandes maisons anglaises ont pris dans l'opération une très importante participation. Les obligations de Saragosse à la Méditerranée se recommandent à l'épargne qui trouve dans ce placement un revenu de 5 1/2 0/0 l'an, net d'impôt.

Les demandes des Bons Hypothécaires Tunisiens arrivent en assez grand nombre pour faire considérer comme certaine la réussite de l'émission à laquelle procède la Société Financière Intermédiaire dont le siège est à Paris, rue d'Antin.

L'obligation des chemins Economiques se traite, ex-coupon, à 377.25.

Dernières Nouvelles

M. Camille Dreyfus, convoqué hier soir par la commission d'instruction de la Haute Cour, a refusé de prêter serment et s'est retiré sans avoir fait de déposition.

Plusieurs notabilités de la Bourse vont faire une démarche, auprès de la chambre syndicale des agents de change, en vue d'obtenir la fermeture de la Bourse pour le lundi 6 mai.

LE ROI DE HOLLANDE

La Haye, 2 mai 1889.

La séance plénière des États-Généraux a décidé que le Roi reprendrait la direction du gouvernement, le cas prévu par l'art. 38 de la Constitution ayant cessé d'exister.

Nous venons de recevoir le numéro extraordinaire de l'Illustration sur l'Exposition universelle. Le supplément qui l'accompagne est, croyons-nous, la plus grande gravure sur bois qu'on ait jamais faite. Elle ne mesure pas moins de 1 m. 24 de largeur sur 84 centimètres de hauteur.

Dans de pareilles dimensions, on a pu représenter, dans tous ses détails, le panorama de l'Exposition; un croquis numéroté et un plan annexés à cet immense panorama donnent instantanément l'explication de tous ses détails.

Notre confrère a eu la plus excellente idée, grâce au numéro extraordinaire de l'Illustration, tous ceux qui se proposent de visiter l'Exposition peuvent, dès aujourd'hui, s'y promener par anticipation et organiser l'itinéraire de leurs visites.

peu ses vieux membres que la saison maltraitait, Bellah se leva. Quatre-vingt-six ans plus tôt, c'était elle, la fille de François-Philippe qui, à ce même foyer, avait dû commencer le terrible *diskan*. Epouvantée à la vue de tous ces gens excités qui bourdonnaient devant elle, n'entendant parler que de meurtre et d'assassin, ne sachant trop ce qu'on demandait à sa jeune inspiration, elle restait obstinément blotie dans le coin le plus obscur. Son père l'avait jetée de force au milieu du cercle et, comme nul prière ne parvenait à faire sortir un mot de ses lèvres, il lui avait serré violemment le poignet. Un cri de douleur et de sanglots avaient eu raison du silence. Faute de mieux, on s'était contenté de cette introduction, assez bien adaptée, d'ailleurs, au chant qu'elle inaugurerait.

Aujourd'hui, le rôle de Bellah n'a pas changé. Les années n'ont fait que la rendre vénérable, lui conférer l'autorité, accroître encore son amour légendaire pour les Rosmeur et sa fierté de posséder seule une parenté spirituelle avec les maîtres tant pleurés.

A elle donc, à elle toujours l'honneur du premier mot.

(A suivre.)

Théâtre de Saumur
SAMEDI 4 Mai 1889
Une seule représentation extraordinaire
Avec le concours de
M^{lle} JANE MÊA
M. REBEL
Premiers sujets du Théâtre-National de l'Odéon
FROUFROU
Pièce en 5 actes, en prose, de MM. MEILHAC et HALÉVY, de l'Académie française.

EXPOSITION PARIS 1889
Nous engageons nos lecteurs à ne pas se rendre à Paris pendant l'Exposition sans être munis des Coupons d'Hôtel de la Société des Voyages Economiques, 10, rue Auber, Paris.
Ils seront bien, tout en limitant leur dépense. — Les prix des Coupons d'Hôtel de cette Société varient, suivant les hôtels, de 9 à 26 fr. par jour pour la chambre et les repas tout compris.

M. LEMERCIER, dentiste du Prytanée militaire de La Flèche, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il sera à Saumur, 6, rue Saint-Jean, maison Gonby, les deux premiers jeudis de chaque mois, et le vendredi et le samedi de chaque semaine.

AVIS

M. AVENIER a l'honneur d'informer MM. les Propriétaires et Agriculteurs que la mise en vente des immeubles de l'usine des Huraudières, appartenant à M. de Saignes, ne le concerne en rien; il les prie en conséquence de bien vouloir adresser comme précédemment toutes leurs demandes d'engrais à M. Henri AVENIER, manufacturier, usine des Huraudières, où il continue la fabrication et la vente des engrais de toutes sortes.

ÉPICERIE CENTRALE
28 ET 30, RUE SAINT-JEAN.
P. ANDRIEU, Successeur
JAMBONS D'YORK de 3 à 4 kilogram., 4^e marque; le 1/2 kilogram., 4 fr. 40
SAUSSISSON DE LYON, le 1/2 kilogram., 3 fr. 50.

MAISON DU
PONT-NEUF
PARIS — RUE DU PONT-NEUF — PARIS
Le Nouveau Catalogue et les Gravures des Vêtements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants
Printemps 1889 Hété
Viend de paraître
COMPLÉT Haute nouveauté **22** fr.
COMPLÉT drap noir **27** fr.
PANTALONS Rayures Mode **7** fr. 75
COMPLÉT Coutil chiné **9** fr. 75
EXPÉDITION FRANCO à DOMICILE dans toute la FRANCE à PARTIR de 25 FRANCS. — LA MAISON DU PONT-NEUF à PARIS N'EST PAS SUCCESORALE
PAUL GODET, propriétaire-gérant.

PERLE FINE
Par M. DU CAMPFRANC
Tel est le titre du roman que nous commencerons demain samedi, avec la date de dimanche 5 mai.
L'Echo Saumurois a déjà publié, de M. M. DU CAMPFRANC, les feuilletons ci-après:
Du 20 mai au 24 juillet 1884: *YVES TRÉVIREC*.
Du 1^{er} janvier au 26 mars 1886: *EXIL!*
Du 17 mars au 29 mai 1887: *LA COMTESSE MADELEINE*.
Nos lecteurs n'ont pas oublié le plaisir que leur ont fait éprouver ces charmants ouvrages d'un auteur justement apprécié de tous les gens de goût.
PERLE FINE, qui offre un réel intérêt, obtiendra, croyons-nous, plus de succès encore.
De même que la Comtesse Madeleine, l'ouvrage qui va paraître dans nos colonnes a été honoré, le 27 mai 1888, d'une médaille d'honneur décernée par la Société d'Encouragement au bien.
Donc, tout le monde pourra et voudra lire
PERLE FINE

Étude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION VOLONTAIRE

A VENDRE

EN BLOC OU EN DÉTAIL
MÊME SUR UNE ENCHÈRE.

En l'étude et par le ministère de M^e LELIÈVRE, notaire, le SAMEDI 25 MAI 1889, à 1 heure de l'après-midi,

22 PARCELLES DE TERRE

D'une contenance totale de 1 hectare 16 ares 83 centiares, Situées communes de Chacé, Souzay, Varrains, Dampierre, Saint-Cyr, Artannes et Saumur, Sur la mise à prix totale de 1,970 fr.;

UNE MAISON

Située à Varrains, rue des Roches-Neuves, Contenant, avec ses dépendances, 10 ares, Sur la mise à prix de 2,500 fr. Le tout appartenant à M^{me} François BRETON.

Faculté de traiter avant l'adjudication. Facilités de paiement. Pour tous renseignements, s'adresser à M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur. (400)

Étude de M^e LEDROIT, notaire à Neuillé.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Le DIMANCHE 5 MAI 1889, à une heure de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M^e LEDROIT, notaire,

UNE MAISON

Servant d'auberge Située au canton de l'Oucheraie, commune de Vivy, sur le bord de la route de Saumur à Longué, appartenant au sieur BENAIS, aubergiste, comprenant plusieurs appartements au rez-de-chaussée et plusieurs chambres au premier étage, écurie, remise et autres servitudes, et jardin derrière; le tout contenant environ onze ares. On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication. (418)

ON DEMANDE un garçon de magasin, muni de très bonnes références, pour une maison de nouveautés.

Étude de M^e LECOMPTE, notaire à Brézé, (Maine-et-Loire).

A VENDRE

Belle Maison de Campagne

Située à Saint-Cyr-en-Bourg, à cent mètres de la gare, Jardin potager, clos de vigne, vastes caves.

S'adresser à M^e LECOMPTE.

A VENDRE

1^o MATÉRIEL DE LOCATION POUR NOCES;

2^o MATÉRIEL DE MARCHAND ÉPICIER, comprenant: comptoirs, casiers, rayons, tiroirs, bocaux, balances, etc.

Le tout en parfait état. S'adresser à M. L. BONNEAU, liquidateur, 33, rue d'Alsace, à Saumur. (376)

A VENDRE

Un TRICYCLE Peugeot, n^o 1.

S'adresser à M. GALLÉ, rue de la Petite-Bilange, 5. (260)

A CÉDER

Pour cause de santé

MAGASIN DE LINGERIE

Au Pont-Fouchard. S'adresser à M^{me} TAILLARD.

A CÉDER APRÈS DÉCÈS

Un Fonds de M^d. Tailleur

S'adresser à M^{me} V^e BARDOU, rue Dacier, 47, Saumur. (419)

A LOUER

Rue de Bordeaux, 14.

PORTION DE MAISON, magasin ou boutique, vaste atelier, propre à différents genres d'industrie; jardin.

S'adresser à M. SALAIS, rue du Collège, 3. (422)

APPARTEMENTS à LOUER

Pour personne seule ou pied-à-terre. S'adresser à M. OFFRAY, horloger, place Saint-Pierre. (41)

Société civile d'exploitation des Carrières européennes d'Amiante

AGENCE RÉGIONALE

Pour l'Ouest et le Centre de la France

SAUMUR, 6, RUE DES PAYENS

L'Amiante, réduit en poudre, est un insecticide puissant, employé avec le plus grand succès par les viticulteurs du Midi de la France depuis plusieurs années; il combat infailliblement le Phylloxera, l'Oidium et le Mildew. Son emploi est des plus simples et des plus économiques.

S'adresser à l'AGENT RÉGIONAL pour avoir des renseignements.

VIN DE QUINQUINA

Phosphaté à la Coca du Pérou du D^r VIAULD

Le plus efficace et le plus agréable des toniques.

Dépôt: A. Pradeau, pharmacien de 1^{re} classe, Pharmacie Centrale, 27, rue de la Tonnelle. (408)

AVIS

M. AVENIER informe MM. les Propriétaires qu'il fera, comme les années précédentes, les VIDANGES aux prix et conditions de l'adjudicataire agréé par le Maire.

S'adresser à l'Usine. (259)

CHAPELLERIE FRANÇAISE

GROS ET DÉTAIL

ROUSSEAU

Rue Saint-Jean, 50.

Grand assortiment de Chapeaux souples, durs et demi-souples. Articles haute nouveauté Lavite. Casquettes fantaisie, première maison de Paris.

Chapeaux de soie Des-granchamps.

Chapeaux de paille hommes, dames et bébés (forme spéciale en jonc pour petite fille), paille anglaise et autres.

Tous ces articles, de la plus haute nouveauté, seront vendus à de très bonnes conditions.

Atelier de Blanchissage pour les Pailles

Toutes réparations sont livrées sous 48 heures.

A LOUER MAISON fraîchement restaurée et JARDIN, rue de Bordeaux, 55.

S'adresser à M. DUPONT, au Pont-Fouchard. (377)

A VENDRE JOLI PONEY bai, 1^{er} âge, 4 ans, très doux, avec sa Charrette anglaise et son harnais; occasion.

S'adresser au bureau du journal.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE
Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR
PILLET-BERSOULLE, S^r
Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.
Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix devant toute concurrence. Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.
500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.
Accords, Réparations, Echanges et Location de Pianos
La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS
HENRI EICHE
Représentant de la maison GAVEAU
8, rue Saint-Jean, Saumur.
M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins des pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris). Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.



Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable

B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes, des principales Banques et Administrations. — Médaille à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire:

Imprimerie PAUL GODET, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER

Table with columns: FONDS, VALEURS FRANÇAISES, VALEURS ÉTRANGÈRES, OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER, VALEURS DIVERSES. Rows include various financial instruments and their prices.